

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2014**

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 22 avril 2014, à 19 heures, sous la présidence de Jean-Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAFAYE Jean-René, FRADIN François, BASMAISON Odile, SAINT-ANDRÉ Bernard, COGNET Vanessa, DIOT Claude, DIOT Henri, FRADIN Jacky, GIRE Frédéric, GRIMAUD Catherine, LE GUEN Delphine, MOULINOUX Laurent, MY André, POYET Marie-Claude

### **1. VOTE DES TAXES COMMUNALES 2014**

Le Maire rappelle que si l'évolution de la base d'imposition des taxes habituelles affectées aux ressources des communes est du ressort des services fiscaux, la fixation des taux des taxes communales est de la compétence du conseil municipal. Pour que celui-ci se prononce, il propose de rappeler les taux appliqués à ce jour, le produit généré par chaque taxe en 2013 et celui attendu, en 2014, avec la seule évolution des bases d'imposition.

Taxe d'habitation taux = 18,71% produit 2013 = 102.662 € produit attendu 2014= 106.666 €

Taxe foncier bâti taux = 10,04% produit 2013 = 39.909 € produit attendu 2014= 40.702 €

Taxe foncier non bâti taux = 29,90% produit 2013= 19.166 € produit attendu 2014= 19.405 €

Taxe C.F.E\* taux = 25,78% produit 2013 = 11.601 € produit attendu 2014= 12.168 €

Les recettes 2013 ont atteint 173.338 € ; les recettes attendues en 2014 sont de 178.941€

Le Maire propose de maintenir les taux.

**Le maintien des taux est voté à l'unanimité, soit 15 voix POUR.**

\*C.F.E = Contribution Foncière des Entreprises

### **2. BUDGET PRIMITIF 2014**

#### **Commune :**

Après étude des différents postes et validation, il est noté que le budget de la commune s'équilibre en recettes et dépenses à 498.849 € en fonctionnement et à 262.882 € en investissement

**Adopté à l'unanimité, soit 15 voix POUR**

#### **Budget assainissement :**

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 29.025 €

Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 93.101 €

**Adopté à l'unanimité, soit 15 voix POUR**

### **Budget atelier-relais PICARLES :**

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 5.827 €

Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 6.326 €

**Adopté à l'unanimité, soit 15 voix POUR**

### **Budget lotissement :**

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 113.736 €

Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 109.236 €

**Adopté à l'unanimité, soit 15 voix POUR**

### **Budget CCAS :**

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 4.050 €

**Adopté à l'unanimité des membres du CCAS, soit 15 voix POUR**

## **3. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Vu l'article 1650 du Code général des impôts ;

Considérant qu'il convient de soumettre au directeur des services fiscaux une liste de contribuables de la commune répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé ;

Considérant que cette liste doit comporter au minimum vingt-quatre noms pour que la DGFIP puisse en choisir 12 ;

Dresse la liste de présentation comme suit ;

Domiciliés dans la commune :

MARIDET André ; BASMAISON Odile ; LAFAYE Jean René ; LE GUEN Olivier ; DIOT Claude ; FRADIN Jacky ; GIRE Frédéric ; MOULINOUX Laurent ; MY André ; GITENAY Daniel ; DUZELLIER Emmanuel ; RIBOULET Didier ; SAINT ANDRE Bernard ; LAZZERINI Jean Luc ; COGNET Vanessa ; BLETTERIE Jean Paul ; GITENAY Pierre ; PILLET Dominique ; PICARLES Daniel ; GENESTE Robert ; CAMPO Jean Jacques

BASMAISON Daniel

Domiciliés hors de la commune :

MATICHARD Denis ; DIOT Henri

## **4. RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **Commission école**

La commission s'est réunie le mercredi 16 avril 2014.

Les effectifs pour 2014 sont de 57 élèves pour trois classes, ce qui à priori ne place pas notre école sous la menace d'une fermeture.

Les projets pédagogiques sont nombreux et variés, allant de la musique aux activités physiques en passant par le théâtre ou les Jeux Olympiques. Un voyage pédagogique est prévu en fin d'année à MUROL. Le financement est à l'étude, notamment concernant les devis du transport.

Les enfants vont à la piscine de Lapalisse où les maîtres nageurs doivent être rémunérés, ce qui n'est pas le cas à Cusset car c'est VVA qui prend ces frais en charge. La question est à l'étude pour aller à Cusset au lieu de Lapalisse.

Le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur les travaux et aménagements suivants:

- 1) Un porte manteaux serait utile sous l'escalier pour les enfants de maternelle.
- 2) Bande de goudron le long de la cantine pour une piste cyclable.

- 3) La poubelle, actuellement près de la cantine et de la classe maternelle, est à déplacer; voir avec le SICTOM pour un emplacement adéquat.
- 4) Un grillage situé entre les deux préaux donne sur un pré où se trouvent des poneys qui amusent certes les enfants mais qui pourraient générer un accident (morsure). Il faudrait prévoir un renforcement de la clôture pour tenir les enfants éloignés: autre grillage d'1 mètre de haut, barres en bois par exemple.
- 5) Prévoir un passe pour tenir les classes fermées à clé, car des intrusions de parents se sont produites en dehors des heures de classe.
- 6) Le système d'alarme est scindé en deux, un par étage. Il faut qu'en cas d'alarme, l'enseignant d'un étage puisse avertir les autres étages sans quitter sa classe et ses élèves. Sonnette, bouton-poussoir...?
- 7) Le distributeur à savon qui fonctionne avec un bouton-poussoir est mal commode pour les petits; voir un distributeur électronique.
- 8) Madame GOURLIN, la cantinière, doit disposer d'un vestiaire; Monsieur Le Maire propose de lui aménager un local dans le placard dédié aux rangements de la classe maternelle. Cette solution est adoptée et sa mise en place aura lieu pendant les vacances de Pâques, en présence de madame BARTASSOT.
- 9) Dans la cour, le bac à sable est à remplir, cet équipement est très apprécié des enfants. Les pneus s'effritent, il paraît difficile d'empêcher cette usure.

Les enseignants voudraient acheter trois ordinateurs portables. Ces achats pourraient être échelonnés, et il est possible de trouver des postes fixes d'occasion à moindre frais. Il existe aussi des systèmes d'exploitation gratuits à la place de Pack Office de Microsoft.

Pour la question des rythmes scolaires à mettre en place dès la rentrée prochaine, le Conseil doit se prononcer sur l'organisation des activités entre midi trente et 14 heures. Les enseignants ont présenté leurs réflexions ainsi:

- une première solution consisterait à imaginer des Nouvelles Activités Pédagogiques dans cet intervalle de temps. Celles-ci peuvent se dérouler à l'école ou dans un autre lieu. Il faut trouver des intervenants compétents et organiser une grille d'activités complexe car les tout petits ne peuvent suivre les mêmes activités que les plus grands. Ceci paraît extrêmement difficile à mettre en place, et coûteux en personnel et en matériel.
- la proposition mise en avant par les enseignants, et approuvée par les membres de la commission serait de scinder le repas à la cantine en deux services. Cela présente l'avantage d'avoir un temps plus calme pour le repas, et de ne pas décaler l'heure de la sieste des petits. Pour ce faire, d'après les services vétérinaires, il faudrait alors prévoir l'achat d'une étuve pour conserver les aliments au chaud entre les deux services, et d'un réfrigérateur plus grand. Il faudrait aussi aménager les temps de service du personnel communal, notamment pour débarrasser les tables entre les services. Si un emploi supplémentaire s'avère nécessaire, une mutualisation d'un contrat Emploi d'Avenir avec l'Association Ferrières Demain est envisageable. Cette solution, même si elle entraîne quelques investissements et des aménagements d'horaires des personnels a paru la plus pertinente à la Commission. En effet, la mise en place d'autres activités suppose de trouver des intervenants compétents et en partie bénévoles. Cela risque d'être difficile avec le temps. De plus ces nouvelles activités surchargeraient la journée au lieu de l'alléger. Un repas plus calme avec des effectifs divisés par deux serait une vraie rupture dans le rythme de la journée scolaire et donc bénéfique pour les enfants. La décision concernant les rythmes doit être prise en juin. Enfin, les enseignants souhaitent rencontrer la Commission Ecole dès la rentrée de mai.

### **Commission travaux, voirie, bâtiments communaux et urbanisme**

La commission s'est réunie le samedi 19 avril 2014. Elle propose au conseil municipal une liste de travaux à envisager à plus ou moins long terme.

#### Chemins goudronnés à faire par ordre de priorité :

- du bas du bourg (route de la Guillermie jusqu'au stade municipal (éventuellement la place)

- village Puyravel jusqu'au village Pajean
- route de la Guillermie jusqu'au village Thevenet
- carrefour les Souches jusqu'à la dernière maison en haut du village
- chemin de Mounier Bas (du bourg au village)

Entretien des chemins goudronnés, globalement il faudrait suivre quasiment la totalité des chemins à savoir :

Suivre les ornières, les fossés, les talus et désherber le milieu des chemins (Mounier Bas à Giraud ; chemin des Rogères à maison des Garets; chemin de la Bessie ; chemin de chez Fournier ; chemin Le Faure à Mazieux ; chemin du Lignier ; chemin du Pilard à route de la Guillermie ; carrefour des Garets à la route de Lavoine)

Autres suggestions :

La commission a également constaté que certains chemins pourraient être renforcés avant d'être goudronnés, (chemin de Pajean ; chemin de Mounier Bas ;) où on relève des affaissements de la chaussée, des arbres peuvent être également coupés. (chemin de Thévenet).

Entretien des chemins non goudronnés ... Il y a une source qui sort au milieu du chemin entre le village Fradin et le trèfle Fradin, et le rail est arraché.

Il y a également des ornières à suivre entre le village Mazieux et l'antenne de relais téléphonique.

Le mur du chemin de Bargeonière est en mauvais état (lierre, pierres déjointées, etc).

Chemin de Basse Roche côté château de Chappes ... Un gros trou est à reboucher.

Visite de l'école : La commission suggère de faire chiffrer le remplacement des quatre portes fenêtres du bas ainsi que de la chaudière.

Il faudrait par ailleurs faire chiffrer également une extension du bâtiment technique municipal de la rue François Riboulet.

## **5. AFFAIRES DIVERSES**

### **- élections Européennes du dimanche 25 mai 2014**

L'organisation du bureau de vote pour les élections européennes est définie comme suit :

08h à 10h : Frédéric GIRE, Marie Claude POYET, Jean Marcel LAZZERINI

10h à 12h : Catherine GRIMAUD, Delphine LE GUEN, Odile BASMAISON

12h à 14h : Jean René LAFAYE, Bernard SAINT ANDRE, Vanessa COGNET

14h à 16h : Jacky FRADIN, Jean Marcel LAZZERINI, Laurent MOULINOUX

16h à 18h : François FRADIN, Henri DIOT, André MY

### **- réunions des commissions communales**

La commission communale « Communication et information » se réunira le mercredi 14 mai à 18h à la mairie.

### **- fête des mamans ayant eu un enfant en 2013 et remise des livrets de caisse d'épargne par le conseil municipal en présence du receveur de La Poste :**

Cette cérémonie se tiendra le vendredi 23 mai 2014, à 19 h, à la salle des fêtes.

**- contrat d'assurance**

Le maire propose de revoir l'ensemble des contrats d'assurance souscrits par la commune.  
Le conseil municipal accueille favorablement cette proposition.

**- réunion Découverte**

La Commission communale « du Vivre Ensemble » se réunira le mercredi 21 mai 2014 à 19h à la mairie. Cette réunion en présence des associations de la commune aura pour objet la préparation de la manifestation « découVERTE ».

La séance est levée à 22h30.

Compte rendu vu par le Maire

Affichage le 29 avril 2014

Secrétaire de séance François FRADIN